

Le Canard des Valéricains



Le Mot du Maire

La saison estivale bat son plein, les événements se succèdent à Saint-Valery-sur-Somme et c'est pour moi, l'occasion de souligner la qualité du travail des associations valéricaines et des services culturels et techniques de la ville.

Ces événements de l'été auxquels les valéricains, les habitants des communes avoisinantes sont attachés, et pour lesquels de nombreux bénévoles se mobilisent, sont une belle démonstration de ce qui peut être fait en milieu rural.

Cette dynamique a inspiré en partie le projet de l'Entrepôt des Sels. L'énergie déployée par la commune et le tissu associatif au travers de nombreuses manifestations, a conforté l'équipe municipale dans l'aboutissement de ce beau projet pour faire en sorte, demain, d'avoir un lieu digne de ce nom pour accueillir des événements culturels et associatifs.

Investir, quand on a le sentiment que ça va être utile pour celles et ceux qui agissent sur notre territoire, prend ainsi tout son sens.

Cet été, profitez des nombreuses animations culturelles et sportives. Vous retrouverez le détail de ces manifestations dans le bulletin spécial « L'Estival des Valéricains ». Ne manquez pas notamment le Festival en Baie de Somme avec les marchés de terroir et d'artisanat nocturnes sur le Quai Courbet et les concerts gratuits sur la Place des Pilotes, la Fête de la Mer, les soirées de réflexions et les expositions,...

Dès aujourd'hui, je vous souhaite un bel été et profitez pleinement des moments de partage et de convivialité.

Stéphane Haussoulier

Vice-président du Conseil Départemental de la Somme
1er Vice-président de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
Maire de Saint-Valery-sur-Somme

Jeunesse

LE RAID AVENTURE



Pour sa 3^{ème} édition, le Raid Aventure, organisé par la Communauté d'Agglomération Baie de Somme, a eu lieu à Saint-Valery-sur-Somme. 90 jeunes, âgés de 13 à 16 ans, se sont retrouvés les 8, 9 et 10 juin pour partager un week-end très sportif à la découverte du territoire et de son patrimoine de manière ludique. Les adolescents issus des collèges de Saint-Valery-sur-Somme, Longpré-les-Corps-Saints et Abbeville ont participé à de nombreuses épreuves et énigmes, à pied et à vélo. Ainsi, ce week-end, 60km ont été parcourus à vélo, les adolescents ont pu faire du tir à l'arc, de l'accrobranche, de l'escalade, du badminton et du disc golf. Une grande course d'orientation, point d'orgue de l'événement, était organisée dans les rues de la commune le samedi soir.

Toute l'année, l'accueil de jeunes de Saint-Valery-sur-Somme propose des activités aux enfants de plus de 4 ans. Pour en savoir plus, contactez le 06 15 94 25 40 ou consultez la page facebook Accueil Jeunes Saint Valery sur Somme.



SOMMAIRE

► PAGE 2

- Point travaux
- Du nouveau dans les commerces

► PAGE 3

- Action associative
- Environnement

► PAGE 4

- A savoir
- Quelques activités



ENTRETIEN DES VOIES PUBLIQUES

Pour rappel, les propriétaires, voire les locataires, si l'immeuble est occupé, sont tenus d'entretenir régulièrement la voie publique (y compris trottoirs et caniveaux), au-devant de leurs maisons, boutiques, cours, jardins et autres emplacements.

En cas de résidence secondaire et en l'absence de locataire, le propriétaire se doit de prendre les mesures nécessaires pour répondre à cet arrêté.

D'après l'arrêté municipal du 6 mai 1959 (art. 1)



TENIR SON CHIEN EN LAISSE

Les beaux jours font du rituel de la promenade de votre animal de compagnie un vrai moment de plaisir. Mais attention, dans les lieux publics, il est obligatoire de tenir son chien en laisse. De plus, la plage, les aires de jeu de la plage et du parc des Corderies sont interdits aux chiens. Enfin, merci de respecter le cadre de vie de tous et ramasser les déjections canines de votre animal.

J'♥ ma ville = J'♥ mon chien = Je ramasse

Point travaux

PAS À PAS DANS...

L'ENTREPOT DES SELS



Le ravalement des façades intérieures et extérieures est terminé. La mise en place de la casquette du bâtiment a débuté courant juin et devrait être terminée début juillet. Il s'agit d'une petite couverture en avancée protégeant les baies vitrées. Les autres chantiers se poursuivent (cloisons, carrelage, peinture, réseaux techniques,...).

LA MAISON DE SANTÉ



Dès juillet, les travaux d'étanchéité de la toiture débuteront et les menuiseries seront posées. Après ces deux étapes, et sauf exceptions, les travaux de second œuvre (passage des réseaux, cloisonnement et finitions) pourront débuter.

LA RUE DES MOULINS



Au cours du mois de juin, le revêtement et le pavage des trottoirs de la rue des moulins ont été effectués, suite aux travaux sur les réseaux de gaz, d'électricité, les réseaux d'eaux, d'assainissement et de pluvial. La rue est à nouveau accessible pour la période estivale. Merci à tous pour votre patience.

LE PARKING DE NEUVILLE



Les travaux du parking de Neuville sont en cours. Dès cet été, il pourra accueillir 44 véhicules. Toutefois, le parking sera en partie fermé cet hiver pour terminer les stationnements végétalisés.

Du nouveau dans les commerces

De quoi se rafraîchir cet été !

PLAISIR GLACÉ



Florence et Jean-Claude Delabie ont ouvert fin mai le « Plaisir Glacé » situé au 27 quai Blavet. Ils proposent des granités, des barbes à papa, des glaces italiennes mais aussi des boissons et des glaces en bâtonnet.

« Nous proposons 12 parfums de granités des plus originaux, bleu tropical, mojito (sans alcool) et cerise aux plus classiques, citron et menthe » présente le couple. « C'est une halte gourmande que nous offrons aux promeneurs. »

Ouvert cet été dès l'apparition d'un rayon de soleil et d'un temps propice !

LE GLACIER



Le 1^{er} juillet, Christophe et Valérie Ternois ont repris « Le Glacier » suite au départ en retraite de Marc Link. Vous les retrouverez au 17 rue de la Ferté et au kiosque sur le quai de l'Amiral Courbet. Ils proposent des glaces artisanales, des glaces à l'italienne et de la res-

tauration rapide (boisson, gaufres, crêpes). « Les parfums violette et caramel beurre salé sont les plus demandés. Parmi une gamme de plus de 100 parfums, nous proposerons régulièrement de nouvelles saveurs ! » explique Christophe Ternois.

Ouvert (boutique et kiosque) tous les jours de 11h à 19h / Ouvertures en soirée cet été



L'ÉQUIDÉ SAUVAGE, UNE MIGRATION EN AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Vianney Clavreul, Aymeric De Kerimel et Hugues Gillot ont décidé de réaliser une migration saisonnière en autonomie alimentaire en suivant le cours des fleuves afin de bénéficier de la ressource halieutique. Sur le chemin, une vingtaine d'étapes pédagogiques seront créées pour diffuser ce savoir et qu'il profite au plus grand nombre. Ils traverseront la France de Saint-Valery-sur-Somme à Sète en passant pas les fleuves et les canaux, accompagnés de Hussarde, Vadrouille et Astuce, trois poneys qui tracteront leurs bagages.

Un programme spécifique a été conçu pour ce voyage. L'objectif est pédagogique. Ils souhaitent travailler sur le rapport à l'eau, les notions d'énergie, les modes de déplacement et les outils servant la transition écologique, les plantes sauvages comestibles d'eau douce.

Plus d'informations sur le site internet de la ville



Pour ne rien manquer des événements organisés dans la commune et rester informé des nouveautés, pensez à vous abonner aux comptes Facebook, Twitter et Instagram de la ville ! Et retrouvez toutes les actualités de la ville de Saint-Valery-sur-Somme sur le site web : www.saint-valery-sur-somme.fr

Action associative

UNE MARCHÉ NORDIQUE EN BAIE DE SOMME



Le Club « Courir en Baie de Somme » (CBS) a organisé le temps d'un week-end une marche nordique les 8 et 9 juin avec le club ACSGS de Saint Gratien (95) composé de 37 personnes.

Le Club a ainsi fait découvrir le territoire à ses invités par une première marche de 10km aller-retour de Saint-Valery-sur-Somme à la pointe du Hourdel, puis une seconde de 10km aller-retour également du Bois de Cise à Ault et enfin une dernière marche de 6,5 km aller-retour de Mers les Bains au Bois de Cise. Notre ville n'avait plus (ou

presque) de secrets pour eux après une visite guidée de l'office de tourisme.

C.B.S. RUNNING SAINT VALERY SUR SOMME



QU'EST-CE QUE LE CLUB « COURIR EN BAIE DE SOMME » ?

Le Club, de **21 adhérents**, se compose de deux sections : la course à pied et la marche nordique. Les coureurs à pied s'entraînent de façon individuelle. Le club est affilié à la Fédération Française d'athlétisme. Pour la section marche nordique, deux sorties hebdomadaires sont proposées le mercredi matin et le dimanche matin. Le mercredi, le départ est fixé à 9h au Tennis Club. Le 1^{er} et le 3^{ème} mercredis du mois, la sortie se fait hors de la commune. Le dimanche, le rendez-vous est à 8h30 sur le parking de Carrefour Market.

Des sorties sont également organisées lorsqu'il y a des manifestations de marche dans d'autres communes voisines. Le Club organise traditionnellement « la Matelote » qui aura lieu cette année le samedi 5 octobre. Cet événement propose une course à pied nature de 14 km ainsi qu'une marche de 7 km de la vieille ville au Bois Houdant en passant par le Cap Hornu.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Possibilité de prendre une licence à tout moment de l'année

Prix de la licence loisir : 45 €/an

Un certificat médical de moins de 3 mois est nécessaire.

1 à 2 séances d'essai gratuites.

Environnement

LA MER EST DEVENUE LEUR PRIORITÉ !



Suite au Conseil des enfants pour la mer, les élèves des écoles primaires de Saint-Valery-sur-Somme : Ecole privée Notre Dame et Ecole élémentaire publique Manessier-Corderies, se sont retrouvés le 16 mai dans les locaux de la Mairie pour co-construire les objectifs de leur projet Aire Marine Educative (AME).

Cette rencontre a permis de définir et de travailler le cadre et les enjeux d'un affichage harmonisé sur un site naturel classé. Ainsi, Elise Blanchart, en charge de l'animation du label Grand Site et Guillaume Villemagne, technicien du service aménagement du Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, sont venus parler de leur métier et aider les enfants à concrétiser ce projet.

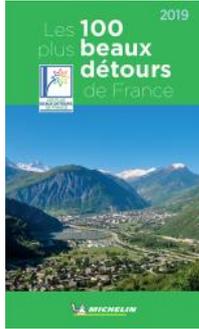
L'Aire Marine Educative demande aux enfants d'agir de façon concrète pour protéger la mer. Le Conseil des enfants pour la mer a été un bon exercice pour expérimenter les facettes de la démocratie. Les enfants ont pu exprimer leurs idées notamment celle d'afficher les recommandations en faveur de la mer sur le site de leur AME.

Les différents intervenants sensibilisent les enfants à la notion de paysage et de pollution visuelle. Le respect de la faune, de la flore, la qualité du plancton, les déchets ou les pollutions visibles ou invisibles qui au final se retrouvent à la mer sont les thèmes évoqués par les enfants. La mer est devenue leur priorité !

Porté par les professeurs des écoles, et les « animateurs AME » que sont Corinne Vasseur du Parc du Marquenterre et Céline Rolet du GEMEL, ce projet éducatif a nourri leur réflexion grâce à des sorties terrain et des conférences organisées tout au long de l'année.

A savoir

PLUS BEAUX DÉTOURS



Le Guide « Les 100 plus beaux détours de France » est disponible en Mairie et à l'Office de Tourisme de Saint-Valery-sur-Somme sur simple demande. Ce guide réunit à ce jour 106 communes en métropole et en outre mer, répondant à un cahier des charges spécifique. Ce label garantit au visiteur que le détour en vaut la peine selon plusieurs critères : intérêt du patrimoine, animation de la ville, identités artisanale et gastronomique, dynamique de développement et d'aménagement, atmosphère générale de la commune.

Une délégation de notre ville a récemment participé au Congrès des 100 Plus Beaux Détours de France dans les communes de Toul et Commercy (Lorraine). Rappelons que Saint-Valery-sur-Somme est la seule commune de l'ancienne région Picardie à être présente dans le guide édité par Michelin ! Une distinction qui consolide notre volonté de promouvoir un tourisme de qualité et de valoriser notre patrimoine et notre artisanat.

RENOUÉE DU JAPON

La renouée du Japon est dangereuse pour notre biodiversité du fait de sa particulière vigueur et de sa rapidité d'expansion. Cette plante fait partie de la liste des 100 espèces les plus invasives par l'Union Internationale pour la conservation de la nature.

Pour la contenir, il faut l'arracher, la mettre sur un plastique pour la faire sécher puis la brûler, et surtout ne pas la déposer en déchetterie.



C'est la seule façon d'éviter sa prolifération. C'est une démarche à répéter régulièrement. Pour permettre de localiser la renouée du Japon dans la ville, merci d'en informer la mairie.

Quelques activités

C'est l'été, choisi ton atelier !

ATELIER DE PEINTURE POUR ENFANTS



A partir du 8 juillet, Marie-Hélène Deneuille propose un atelier d'initiation à la peinture sur papier, gallets, et coquillages, pour les enfants âgés de 4 à 10 ans. Session ouverte les mercredis et vendredis de 14h à 18h (6 enfants par séance) avec l'accompagnement d'un adulte. Initiation sur inscription à la cabine de plage bleue et

blanche, quai Jeanne d'Arc, près de la base de sports de nature ou par téléphone au 06 12 24 64 50. Tarif : 5€ / enfant.

STAGES DE PEINTURE POUR DÉBUTANTS OU INITIÉS



Véronique Soitel, artiste peintre, vous propose de participer à des stages intensifs de peinture sur les week-ends d'été : 6 et 7 Juillet / 13 et 14 juillet / 31 août et 1er septembre. Les stages sont organisés en extérieur et accompagnés de conseils personnalisés.

Contactez l'artiste au 06 45 60 85 01 pour toute information, tarifs et réservations ou rendez-vous sur le site www.soitel.net.

ATELIER DE DO-IN YOGA JAPONNAIS



Marie Berly vous propose des ateliers de do-in en plein air. Les cours de do-in se composent d'auto-massages sur les méridiens et points d'acupuncture, de respiration, d'étirements et de relaxation. Cela vous permettra de développer

l'écoute de vos ressentis internes et d'adapter votre pratique à ceux-ci, toujours dans l'optique de se maintenir en bonne santé !

Rendez-vous les 12 juillet, 8 août et 29 août à 17h à la plage de Saint-Valery-sur-Somme. N'oubliez pas votre serviette de plage. Ouvert à tous dès 8 ans. Atelier accessible aux personnes à mobilité réduite. Tarif libre.



DÉLIRE EN CUISINE



Pour cet été, l'Association Ecrivoires de Saint-Valery-sur-Somme vous propose comme livre de vacances « Délire en cuisine ». Depuis une dizaine d'années, les participants aux ateliers d'écriture travaillent sur de nombreux sujets tels que la cuisine, les aliments, la nourriture sous toutes ses formes.

Un livre de recettes ? Du tout !

Les membres de l'Association ont soigneusement réuni tous les textes qu'ils ont mitonnés ces dernières années. Rangés de A jusque Z, ces écrivains ont jonglé avec les lettres, les mots et les expressions pour créer des textes très étonnants, parfois décalés et pleins d'humour.

Alors « Bonne dégustation ! »

► En vente à la Maison de la presse, à la Sardine et au Plateau de Terroirs.

L'Association Ecrivoires de Saint-Valery-sur-Somme, présidée par Marie-France Goulois, a été créée en 2011 et compte à ce jour 27 membres.

« Délire en Cuisine » est son 3ème livre après « Notre Baie, écrits de gens d'ici » (2012) et « Avant, c'était comme ça » (2015).

► Retrouvez tous les événements du mois de juillet dans le numéro spécial « L'Estival des Valéricains ».